

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents

HISTOIRE

(20 points)

Berlin, ville symbole de la Guerre froide

Document 1 : Discours de J.F.-Kennedy à Berlin

"Il y a beaucoup de gens dans le monde qui ne comprennent pas ou qui prétendent ne pas comprendre quelle est la grande différence entre le monde libre et le monde communiste. Qu'ils viennent à Berlin !

Certains disent que le communisme est l'avenir. Qu'ils viennent à Berlin !

Il y en a qui disent qu'en Europe et ailleurs, nous pouvons travailler avec les communistes.

Qu'ils viennent à Berlin ! **Lass sie nach Berlin kommen¹!**

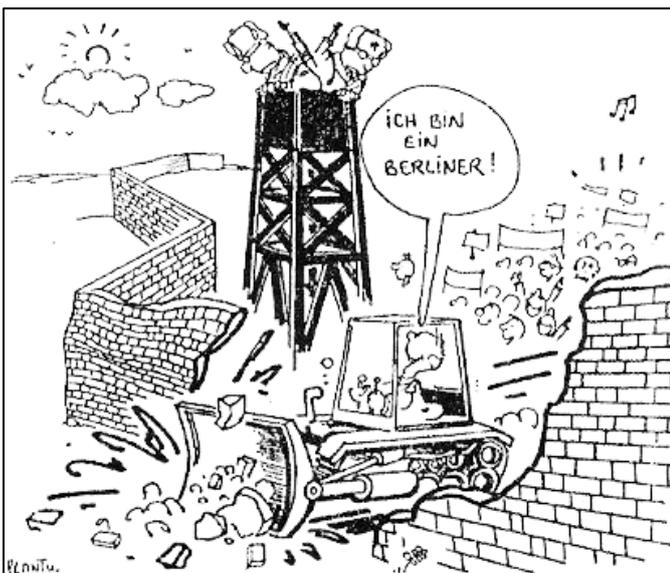
Notre liberté éprouve certes beaucoup de difficultés et notre démocratie n'est pas parfaite. Cependant, nous n'avons jamais eu besoin, nous, d'ériger un mur pour empêcher notre peuple de s'enfuir. (...) Le mur fournit la démonstration éclatante de la faillite du système communiste. (...)

Tous les hommes libres, où qu'ils vivent, sont citoyens de Berlin. C'est pourquoi en tant qu'homme libre, je suis fier de dire : **Ich bin ein Berliner².**"

Extrait du discours de J.F.- Kennedy à Berlin-ouest, 28 juin 1963

1. "Qu'ils viennent à Berlin !"
2. "Je suis un Berlinois"

Document 2 : La fin de la division de la ville



Document 1

1. Présentez l'auteur du document 1, d'après vos connaissances.
2. De quelle liberté les Berlinois sont-ils privés lorsque J.-F. Kennedy prononce son discours en 1963 ?
3. Quel obstacle les en prive et depuis quand ?
4. Comment Kennedy juge-t-il les pays communistes ? A quoi les oppose-t-il ?

Document 2

5. Quelle est la nature de ce document ?
6. A quel événement, marquant la fin de la Guerre froide, se rapporte ce document ? (situer, dater et expliquer).

Documents 1 et 2

7. Le Berlinois reprend la phrase de J.-F. Kennedy : pourquoi ?

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer

GEOGRAPHIE (20 points)

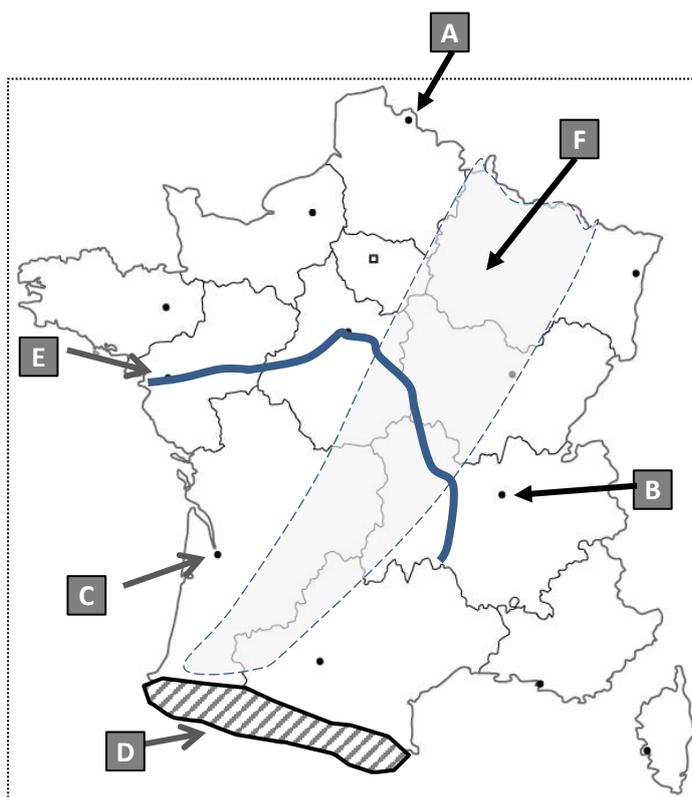
1. Développement construit : (14 points)

Rédigez un texte structuré d'une vingtaine de lignes montrant que la mondialisation transforme les espaces productifs français.

Vous traiterez au choix : espaces productifs industriels OU espaces productifs agricoles OU espaces productifs touristiques OU espaces productifs de services. Vous pouvez vous appuyer sur un exemple étudié en classe.

Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères géographiques (6 points)

2. Ecrivez sur votre copie comment s'appellent les aires urbaines A, B et C.
3. Donnez les noms de la chaîne de montagnes D et du fleuve E.
4. Quel est le surnom F donné à cette partie du territoire français très rurale et très peu peuplée, qui part du sud-ouest vers le nord-est ?



**NE RIEN ECRIRE SUR CETTE CARTE
LES REPONSES SONT A DONNER SUR VOTRE COPIE DOUBLE**

Exercice 3
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
(10 points)

Dialogue sur la citoyenneté et la nationalité

- **Mais le peuple, c'est qui, c'est quoi ?**

- Au sens large, c'est l'ensemble des individus vivant sur le territoire national et soumis aux mêmes lois. C'est le corps vivant de la nation.

- **Tout le monde, en somme !**

- Sauf que sont exclus du droit de souveraineté les étrangers, les aliénés mentaux, les criminels condamnés et les mineurs. Ils ne peuvent pas voter.

- **Alors, moi, à 17 ans et demi, je ne fais pas partie du peuple souverain ?**

- Au sens strict du terme, non. Tu fais partie de la population. La population est l'ensemble des gens qui vivent en France, avec ou sans droits politiques [...].

- **Et les immigrés du Maghreb et d'Afrique, ils ont bien des droits car ce sont des êtres humains à part entière, non ?**

- Oui, ils ont tous leurs droits civils et personnels. Par exemple, le droit de se marier, de léguer leurs biens, d'adopter un enfant, de témoigner en justice. Les règles qui protègent le citoyen français contre l'arbitraire, l'immigré en bénéficie aussi : on ne peut pas perquisitionner la nuit à son domicile entre 21 heures et 6 heures du matin. Il a les mêmes droits sociaux qu'un citoyen français. Un travailleur étranger peut participer à l'élection du comité d'entreprise, des caisses de la Sécurité sociale et des conseils des Prud'hommes

[...]. Le droit de participer à la vie des institutions, d'être éligible à l'Assemblée ou de rendre la justice « au nom du peuple français », c'est autre chose. Les droits politiques réclament partout certaines conditions d'exercice.

Source : Régis Debray, La République expliquée à ma fille, Seuil, 1998.

1. Avec qui Régis Debray dialogue-t-il ? Quel est le thème de leur discussion ?
2. Que sont la « souveraineté populaire » et le « peuple souverain » dont parle l'auteur ?
3. Pourquoi Régis Debray peut-il dire à son interlocutrice qu'elle fait partie de la « population » et non du « peuple souverain » ?
4. Quelles sont les trois grandes catégories de droits évoqués par l'auteur ? Pour chacune d'entre elle proposez un exemple concret illustrant chacun d'eux.
5. Lors d'une discussion avec un camarade, vous discutez des droits et devoirs d'un habitant en France. Vous argumentez sur les différentes formes de libertés qui vous paraissent importantes ainsi que sur les obligations qui existent pour chacun dans une société démocratique. Vos exemples et arguments devront être précis et doivent s'appuyer sur des cas concrets ainsi que des textes officiels de la République française.